

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017 – 2018

Le Conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de sept personnes mandatées à l'assemblée générale annuelle. Les mandats sont de deux ans et les élections sont en rotation (quatre postes les années impaires et trois postes les années paires).

Les membres du conseil d'administration 2017 - 2018 sont :

Michel Bornais (2018 - 2020)

Carla Straessle (2018 – 2020) démission en début de mandat

Jacynthe Comeau (2017 – 2019)

Sylvie Drainville (2016 – 2018) Fin de mandat

Marise Duguay (2017 – 2019)

Manon Potvin (2017 – 2019)

Sonya St-Gelais (2015 – 2017) démission en début de mandat

Lesdits membres se sont répartis les postes suivants lors de leur première rencontre suivant l'assemblée générale annuelle :

Présidence : Manon Potvin

Vice-présidence : Marise Duguay

Trésorerie : Manon Potvin

Secrétariat : Marise Duguay

Administrateurs : Sylvie Drainville, Jacynthe Comeau, Carla Straessle, Sonya St-Gelais, Michel Bornais

Afin de pallier la démission de deux membres en début de mandat un membre coopté Judith Rousseau s'est joint au conseil.

Il y a eu 9 réunions du CA.

Madame France Racine a assuré le travail de secrétariat.

Sélection des nouveaux participants

Le comité de sélection a retenu 11 dossiers sur 17 dossiers à l'étude. Les visites des sites d'artistes ont été effectuées par Marise Duguay et Carla Straessle.

Concernant les métiers d'art, le CA maintient les critères de sélection tels qu'énumérés dans les conditions d'admissibilité :

La production fait preuve d'une exécution impeccable démontrée par :

- ☒ des connaissances suffisantes des matériaux ;
- ☒ un degré suffisant et appréciable d'intervention sur la matière ;
- ☒ la maîtrise des techniques de transformation de la matière ;
- ☒ la qualité d'exécution et de finition en lien avec la fonction et l'intervention créatrice.

Finances

1. Revenus :

Différentes actions mises en place en 2018 nous ont permis de maintenir des revenus égaux à 2017 soit environ 11 000\$ plus élevés que 2016.

Ce maintien de nos revenus a été rendu possible entre autres grâce à une nouvelle demandes de subvention auprès de notre MRC:

a) MRC Memphrémagog : « Programme de soutien financier aux initiative culturelles des municipalités de la MRC Memphrémagog ». Ce programme vise à dynamiser le développement culturel local, régional ou d'une communauté spécifique.

b) Pour la deuxième année consécutive nous avons pu bénéficier de la subvention de 3 000\$ cette subvention est récurrente pour une période de trois ans et a été accordée au CDAM exceptionnellement (le CDAM n'étant pas un organisme « partenaire » et donc ne se qualifiant pas pour cette subvention). Le CDAM est présentement en attente de la révision de politique culturelle afin d'être reconnus « partenaires » par le Ville de Magog.

c) Patrimoine Canada : 4,800\$ accordé une augmentation de 1200\$.

d) Sodec une légère hausse de 200\$

Dans un deuxième temps, Finalement, les revenus provenant des ministères une hausse de 1000\$ et de la vente d'œuvres à l'exposition collective une hausse de tout près de 1000\$ ont également contribué à ce maintien.

2. Dépenses :

- a) Dans le cadre du 25 ième anniversaire du Circuit des Arts, nous avons fait réaliser une vidéo promotionnelle intemporel, mettant en vedette la dizaine de disciplines en métiers d'art et arts visuel présente dans la MRC Memphrémagog et faisant parti du Circuit.
- b) Afin d'augmenter la visibilité du Centre d'Art Visuel nous avons fait réaliser une oriflamme respectant notre image de marque.
- c) Nous avons maintenu notre programme de distribution de 20 000 dépliant avec affiche 2000 ciblant des zones de la Montérégie et de l'Estrie. 10 800 dépliant ont été distribué par publipostage pour couvrir les villes de La Prairie, Beloeil, Granby, Boucherville, St-Hilaire et 20 000 autres par les artistes principalement sur le territoire de la MRC Memphrémagog.

Un investissement en publicité avec la station radio Rythme Fm a permis la création d'un concours permettant aux auditeurs la chance de gagner des œuvres d'arts parmi les artistes participant au Circuit des Arts 2018.

Un deuxième concours, « Concours coup de cœur » a été mis sur pied en cette 25 ième édition. Cette activité permettait au public de prendre part à titre de jury au Circuit en votant pour l'artiste/œuvre coup de cœur. Pas moins de 1500 bulletins de vote ont ainsi été recueillis permettant d'actualiser et d'augmenter notre liste d'envoi pour les futures invitations.

3. Inscriptions : La date limite d'inscription fixé au 31 octobre, tant pour les artistes qui renouvellent que pour les nouveaux candidats a été maintenu afin de faciliter les prévisions budgétaires et de permettre de débiter la recherche de commandites plus tôt, ceci permet de faire la sélection des nouveaux candidats à l'automne, moment plus propice pour recruter un jury externe et pour faire les visites d'atelier. Les photos et le matériel sont disponibles plus tôt dans l'année afin de faire une mise à jour du site internet.

Comité des commandites

Ce comité était formé de Linda Peacock, Catherine Benoit, Carine Plomteux Christine Audet.

La première rencontre de ce comité a eu lieu dès octobre afin d'établir un plan d'action. Les tâches ont été divisé par secteur d'intervention.

- 1- Sollicité les artistes à recruter des donateurs privés dans leur entourage et faire le suivi avec eux.
- 2- Recherches dans les commerces de la région en plus de toutes les gîtes, restos...pour avoir des commandites de services ou des forfaits pour nos tirages
- 3- Recherche auprès d'événements culturels afin de connaître leurs commanditaires et d'explorer la possibilité d'aller chercher de nouvelles commandites plus importantes auprès d'entreprises provinciales.
- 4- Élaboration des dossiers pour la Sodec, Patrimoine Canada, Caisse populaire, Power Corporation.
- 5- Les municipalités ainsi que les fonds discrétionnaires des ministres ont été sollicité en janvier et en mai lors du nouveau budget.
- 6- La présidente s'est occupé des fonds pour des projets spéciaux à la MRC Memphrémagog

a) La grille de visibilité accordée aux commanditaires selon le montant donné a été maintenu. Cette grille ainsi que le formulaire d'entente ont été inclus avec la lettre de demande de soutien envoyée aux commanditaires privés ainsi qu'aux municipalités.

b) En ce qui concerne les démarches faites par les artistes, l'objectif à atteindre était le maximum possible en débutant les recherches dès octobre et la date limite ayant été fixé au 31 mars afin que le dépliant soit prêt dans les dates pour la distribution.

c) Sylvie Drainville c'est assurer que la visibilité accordée aux commanditaires soit respectée sur tous les documents promotionnels et de vérifier les informations concernant les partenaires avant impression et diffusion.

Recommandations :

- a) Adresser les demandes de soutien financier aux municipalités et aux ministères au plus tard à la mi-novembre (secrétaire);
- b) Organiser un nouveau Comité des commandites pour l'an prochain avec plus de membres ayant chacun des tâches spécifiques, à répartir par le Comité constitué;
- c) En octobre ou novembre, le responsable du Comité rédigera et enverra une lettre à tous les artistes leur demandant de participer à la recherche d'une commandite.

Facebook (responsable : Sylvie Dainville et Hugo St-Aubin)

Sylvie Drainville et Hugo St-Aubin se sont occupé de mettre à jour les publications sur le site Facebook. Nous recommandons à tous les artistes de publiciser les événements auxquels ils participent tout au long de l'année.

Infographie

Le travail d'infographie des dépliants ainsi que de toutes les publicités, imprimées et télévisuelles, a été exécuté par François Dubeau sous la responsabilité de Sylvie Drainville et Jacynthe Comeau.

Impression et distribution des dépliants (responsable : Michel Bornais)

Cette année encore 50,000 dépliants ont été imprimés. Un plan de distribution a été décidé avec Affiche 2000 (20,000 dépliants) ont été placés dans les présentoirs de la région d'Estrie et de la Montérégie. Dû à un retard dans la réception des dépliants le volet distribution aux auberges de la région Estrienne du mandat d'Affiche 2000 n'a pu être complété. Les villes de La Prairie, Beloeil, Granby, Boucherville et St-Hilaire ont été ciblées pour le publipostage.

Des dépliants ont également été distribués dans plusieurs bureaux d'information touristique (Bromont, Magog, Brossard, Sherbrooke). D'autres dépliants ont été placés à Dunham, Lac Brome et Mansonville.

Christine Audet a coordonné la distribution de dépliants par les artistes. Ceux-ci ont couvert les commerces de toute la MRC Memphrémagog, ville de Sherbrooke ainsi que tous les auberges, gîtes qui n'ont pas pu être couvert par Affiche 2000.

Publicité et communications (responsables : Jacynthe Comeau)

a) Publicité imprimée :

☑ Le Reflet du lac : 1 parution : 11 juillet (1/4 page chacune)

The Record : 1 parution : 13 juillet (1/8 page)

Fugue : ½ page + Guide arc-en-ciel juillet

Voir : ½ page + 1/6 page (quoi faire culturel + web)

Le Burlington Free Press : 1/5 page 3 parutions

☒ Vie des arts : Publicité dans été 2017 et cahier "Détours"

150 autocollants pour les voitures et pour la décoration de l'arbre ont été imprimés. Ils donnent une bonne visibilité à faible coût.

Des soumissions pour ces médias ont également été à l'étude, mais n'ont pas été retenus; La Presse+, Le Devoir, La Tribune, Le Stanstead Journal, Radio-Canada (ARTV), Mélissa Fauteux a été approché ainsi que Richard Leclerc pour une présence assidue sur le Web.

Pour des raisons de santé notre attaché de presse Gaëtane Roy n'a accompli qu'un mandat partiel soit; Approches auprès des diffuseurs radios et télés habituels par l'envoi de communiqué de presse suivi d'un second appel.

Le mandat a été repris et complété par Judith Rousseau et Marise Duguay. Les entrevues suivantes ont été accordés.

Le Reflet du Lac : Article par Denis Jacques, parution le mercredi le 18 juillet. Entrevue avec les Artistes Paquin Frenette.

La Tribune : Article de Mélanie Noel parution le mardi le 17 juillet. Entrevue avec Marise Duguay et Manon Potvin comprenant une capsule à l'émission au canal V diffusé jeudi le 19 juillet.

Le Reflet du Lac : Article par Marise Mathieu parution le 1^{er} août. Entrevue avec Manon Potvin.

Radio-Canada : Entrevue en ligne par Réjean Blais dans le cadre de l'émission Écouter l'Estrie. Entrevue avec Manon Potvin diffusée le 20 juillet.

Exposition collective (responsable : Sylvie Drainville)

Sylvie Drainville s'est occupée de la préparation de l'exposition collective au CAVM. Pour une deuxième année consécutive le vernissage était ouvert au public.

Dans le cadre du 25^{ième} anniversaire du Circuit plusieurs nouveautés ont pris place lors de cet événement : Lancement du concours « Coup de cœur »,

Inauguration du vidéo promotionnel « Le Circuit des Arts »

Grâce au programme « La musique à votre portée » nous avons pu développer un partenariat avec Orford Musique nous permettant d'avoir deux excellentes musiciennes de la relève; la violoniste Maude Cloutier et la violoncelliste Clara Hope Simpson.

À également eu lieu lors du vernissage le dévoilement des gagnants du concours Rythme Fm qui comprenait un ensemble de trois œuvres d'une valeur de 500\$ ainsi qu'un certificat cadeau de 300\$ échangeable chez les artistes participants à cette 25^{ième} édition. De plus une enveloppe de trois prix de présence à faire tirer, gracieuseté également de Rythme Fm.

Buffet et vin fût également mit à la disposition de nos invités.

Plusieurs artistes ont renouvelé leur aide pour le montage de l'exposition. De nouveaux artistes ont aussi participé à préparer l'exposition (chercher et rapporter les socles, nettoyage, accueil des artistes, des visiteurs...) Renée Larochelle et Ronald Maguar se sont chargés de achats du vin

ainsi que pour le buffet, une commandite de 100\$ de Métro Plouffe à couvert une partie des dépenses. Marise Duguay c'est occupé de l'achat et de la préparation du punch, des fleurs et du matériel tel que bols, ustensiles, nappe. Les visiteurs ont exprimé leurs impressions positives en termes de grande qualité et de constance quant au travail des artistes, leurs œuvres et le choix des nouveaux artistes. Suzanne Richer et Judith Rousseau étaient responsable d'accueillir les visiteurs à l'exposition pendant le CDAM. Elles étaient également en charge de planifier des équipes de bénévoles compétents pour chaque jour.

Une lacune a été souligné quant à l'accessibilité au Centre d'Art Visuel; peu d'indications pour identifier le lieu, la porte d'entrée et les aires de stationnement.

De plus un règlement municipal limite à 15 mins. Les 7 places de stationnement les plus près de l'entrée heureusement ce règlement a été levé à notre demande en cours d'événement.

Le délai du panneau numérique devant le CAV est trop long il est recommandé de raccourcir les intermittences à 2 mins de façon que les automobilistes puissent avoir l'information nécessaire.

Circuit 2018

On dénombre une baisse de visites aux ateliers: 7486 en 2018, 8118 en 2017, 8177 en 2016

Le nombre de visiteurs à l'exposition collective a également diminué par rapport à l'années passées : 1697 en 2018, 2045 en 2017, 1678 en 2016.

Les neufs jours de canicule du jamais vue, pourraient expliquer cette légère diminution de 7%

Nous enregistrons malgré cette légère diminution une hausse des ventes d'oeuvres à l'exposition collective comparativement à l'année passée; 2018, 8845\$ en 2017 8765\$ et en 2016 : 5,205\$ en 2017

Dossiers Ville de Magog

Plusieurs démarches ont été entreprises en 2017 avec les représentants en culture de la Ville de Magog dans le but de faire valoir l'importance du CDAM dans la vie culturelle de Magog et de la MRC Memphrémagog.

a) Entente signée (3 ans- 31 décembre 2019)

Nous sommes toujours en attente de la révision de la politique culturelle afin que le Circuit des Arts soit reconnu comme partenaire officiel de la Ville de Magog.

D'ici là nous bénéficions toujours de l'entente signée avec la Ville de Magog. Il s'agit d'un protocole d'entente qui prévoit un montant de 2196,00 \$/annuel. Cette entente est d'une durée de 3 ans. Donc il n'y aura pas de demande à faire auprès de la ville d'ici 2019. En contrepartie, le Circuit des arts s'est engagé à respecter certaines règles édictées par la Ville (respect des lieux, etc..).

b) Période d'exposition additionnelle en 2018

Des démarches ont été entreprises par Renée Larochelle, Richard Bélanger et Sylvie Drainville en 2017 pour faire valoir l'importance du Circuit des arts Memphrémagog comme activité culturelle

et touristique d'importance. Suite à cela une période d'exposition additionnelles (en dehors de la période réservée au Circuit) dans la salle d'exposition du Centre d'arts visuels a été alloué.

Cette opportunité donnera lieu à l'exposition « Arborescence » qui se tiendra du 7 novembre au 21 décembre 2018.

Un devis concernant cette activité devra être envoyé 12 semaines avant l'évènement. Quant à la récurrence de cet évènement, l'utilisation des locaux du Centre d'arts visuels sera réévaluée par la Ville lors de la revue de sa politique culturelle.

d) Demande d'accréditation

Nous sommes toujours en attente de la révision de la politique culturelle afin de donner suite à la demande d'accréditation comme organisme partenaire. La demande a été acheminée par Renée Larochelle le 4 mai à Madame Thibodeau, et a été déposée le 19 juin à la Commission de la Culture. La reconnaissance du CDAM comme organisme partenaire de la Ville de Magog permettrait au CDAM d'avoir accès à des sources additionnelles de financement, par exemple dans le cadre du Programme de soutien aux organismes culturels – outils de communication.

Le dossier à suivre.

e) Dates du Circuit 2018

Les dates du Circuit des Arts 2018-2019 sont le dépôt des œuvres se fera lundi le 15 juillet, mardi le 16 juillet le montage de l'exposition, l'exposition collective aura lieu à compter du mercredi 17 juillet, le vernissage aura lieu dès 18 :00 le jeudi 18 juillet et les visites d'ateliers débiteront le samedi 20 juillet au dimanche 28 juillet inclusivement.